

Site classé

Date de protection : 6 novembre 1926 ~ Superficie : 0,058 ha

# Pont Notre-Dame

Bar-le-Duc

Le pont Notre-Dame est l'un des plus anciens et des plus remarquables vestiges du Moyen-Age dans la ville de Bar-le-Duc.



Dès les premiers siècles de notre ère, un pont de charpente avait été construit sur l'Ornain pour relier entre eux le quartier du Bourg et ceux de Bar-la-Ville et Couchot, qui constituaient le Bar primitif, originellement station militaire sur la voie romaine de Reims à Toul. Au pont de bois a succédé, vers 1350, le pont en maçonnerie qui a plus souffert des outrages des hommes dans la période contemporaine que de l'injure du temps au cours de cinq siècles : la crête du pont a été abaissée d'environ 60 cm afin de diminuer la raideur des pentes d'accès, les maisons accolées à la première arche ont été détruites pour prolonger le quai Victor Hugo, des quais en maçonnerie ont été construits avec les matériaux ayant servi pendant la guerre pour la construction

de l'abri devenu inutile, faisant ainsi disparaître les berges verdoyantes et les quelques peupliers restants.



La Chapelle



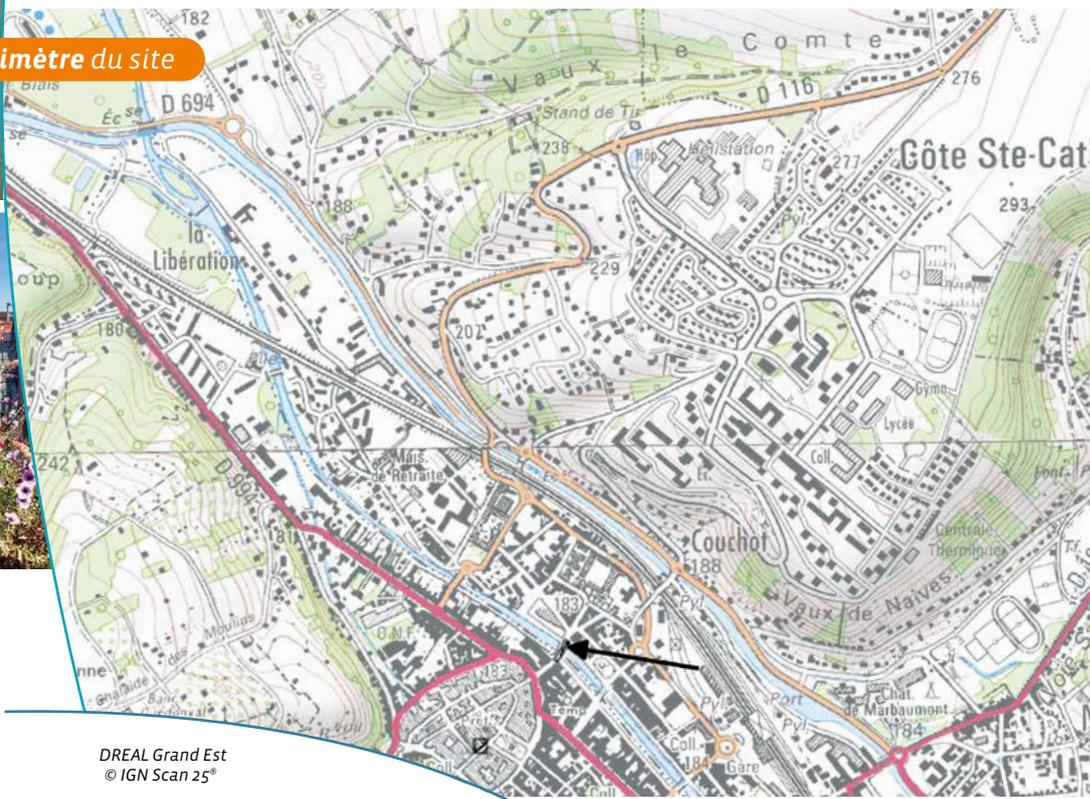
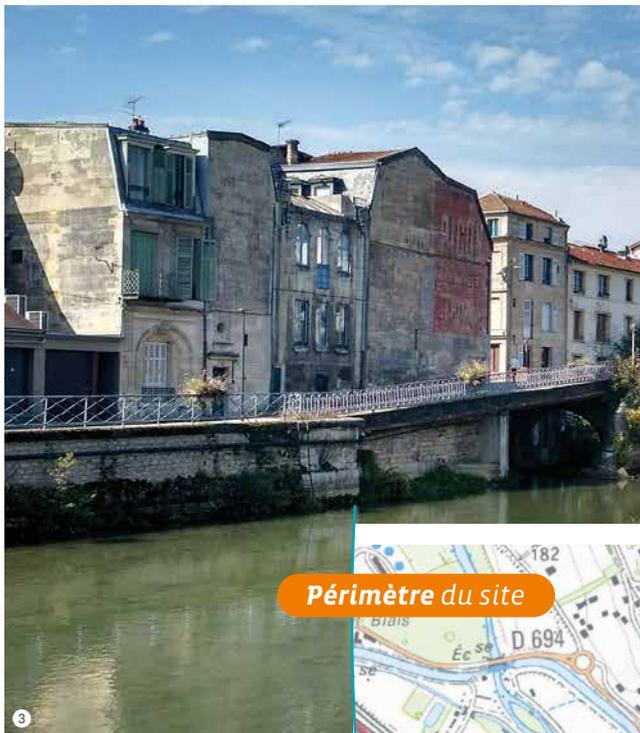
Vue sur l'Ornain depuis la terrasse située en contrebas du Pont Notre-Dame

Critères de classement

→ Artistique



# Pont Notre-Dame



Périmètre du site

1 ~ Pont Notre-Dame

2 et 3 ~ Pont Notre-Dame depuis le Sud

4 ~ Vue depuis le pont

DREAL Grand Est  
© IGN Scan 25°

200 m

## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Abords de monument historique.

### Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus  
d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63